

| Points clés |

Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du zika en France

- En France métropolitaine, *Aedes albopictus* dit « moustique tigre » est implanté dans 30 départements. En 2015, le Bas-Rhin a été classé comme un département de niveau 1 en raison de l'implantation du moustique vecteur. Il intègre donc le dispositif de surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du zika en métropole, actif du 1er mai au 30 novembre chaque année.
- Entre le 1er mai et le 18 août 2016, 88 cas importés de dengue, 3 cas importés de chikungunya et 267 cas importés de zika ont été confirmés dans les départements métropolitains effectuant la surveillance renforcée de ces pathologies. Dans le Bas-Rhin (seul département en surveillance renforcée de la région ACAL), 3 cas confirmés importés de dengue et 11 cas de zika ont été signalés.

Page 2 et 3

Surveillance de l'asthme

- Dans les services d'urgence de la région ACAL, l'activité liée à l'asthme est stabilisée depuis trois semaines à une trentaine de diagnostics pour 10 000 passages en hebdomadaire.
- Pour les associations SOS Médecins, l'activité liée à l'asthme tend à remonter au cours des deux dernières semaines et reste supérieure à celle observée à la même période en 2015 et 2014.

Page 4 et 5

Surveillance des allergies

- Au cours des 4 dernières semaines, l'activité liée aux allergies pour les associations SOS Médecins fluctue entre 160 et 200 diagnostics pour 10 000 consultations par semaine, ce qui correspond aux valeurs enregistrées les années précédentes à cette période de l'année.
- D'après le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA), le risque allergique prévisionnel est faible pour l'ensemble des départements de la région.

Page 6

Surveillance de la mortalité

- D'après les données disponibles, la mortalité tous âges et chez les personnes âgées de 75 ans et plus, observée durant les semaines 31 et 32, correspond aux valeurs habituelles pour la saison.

Page 7

| Points clés des bulletins nationaux |

Depuis le 1^{er} mai 2016, l'Inpes, l'InVS et l'Eprus se sont réunis pour former Santé publique France. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le [site internet de Santé publique France](#).

Un point de situation au 18 août sur le **virus Zika** aux Antilles Guyane est disponible sur le site de Santé publique France en [cliquant ici](#).

Surveillance des urgences et des décès SurSaUD®. La synthèse hebdomadaire du 23 août 2016 est disponible sur le site de Santé publique France en [cliquant ici](#).

| Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du zika |

En France métropolitaine, *Aedes albopictus* dit « moustique tigre » est implanté dans 30 départements (figure 1). Ce moustique, espèce particulièrement agressive et nuisible, peut, dans certaines conditions, transmettre des maladies telles que la dengue, le chikungunya et le zika.

La surveillance de ces arboviroses est basée sur :

- La **déclaration obligatoire (DO)** des cas confirmés des trois pathologies avec signalement immédiat à l'ARS, qui s'applique à l'ensemble du territoire métropolitain ;

- Un **réseau de laboratoires** volontaires réalisant les diagnostics de ces trois pathologies ;

- Un dispositif régional de **surveillance renforcée**, mis en œuvre dans les départements de niveau 1 du 1er mai au 30 novembre.

En 2015, le **Bas-Rhin a été classé comme un département de niveau 1** en raison de l'implantation du moustique vecteur. Il intègre donc le dispositif de surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du zika en métropole (décrit en page 3).

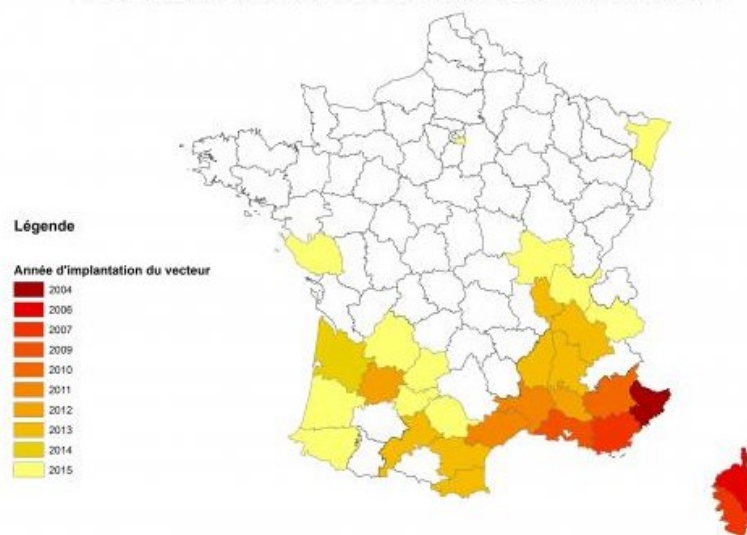
Du 1^{er} mai 2016 au 18 août 2016, dans les départements métropolitains effectuant la surveillance renforcée, ont été confirmés :

- 88 cas importés de dengue ;
- 3 cas importés de chikungunya ;
- 267 cas importés de Zika ;
- 2 cas de Zika par transmission sexuelle.

Il n'y a eu aucun cas de transmission vectorielle autochtone.

La répartition des cas importés en France métropolitaine selon les régions est présentée dans le tableau 1.

| Figure 1 | Département et année d'implantation du vecteur *Aedes albopictus* en France métropolitaine, année 2016



| Tableau 1 | Nombre de cas confirmés de dengue, de chikungunya et de zika signalés dans le cadre de la surveillance renforcée, par région, du 1er mai au 18 août 2016

Région	Cas confirmés importés			Cas confirmés autochtones à transmission vectorielle		
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	3	0	11	0	0	0
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente	13	0	40	0	0	0
Auvergne-Rhône-Alpes	25	1	56	0	0	0
Bourgogne-Franche-Comté	1	0	1	0	0	0
Corse	1	0	3	0	0	0
Ile-de-France	6	1	26	0	0	0
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	19	1	64	0	0	0
Pays-de-la-Loire	2	0	10	0	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18	0	56	0	0	0
Total	88	3	267	0	0	0

Plus d'informations sur les trois pathologies sur le site internet de Santé publique France : Dossier thématique [Maladies infectieuses / Maladies à transmission vectorielles](#)

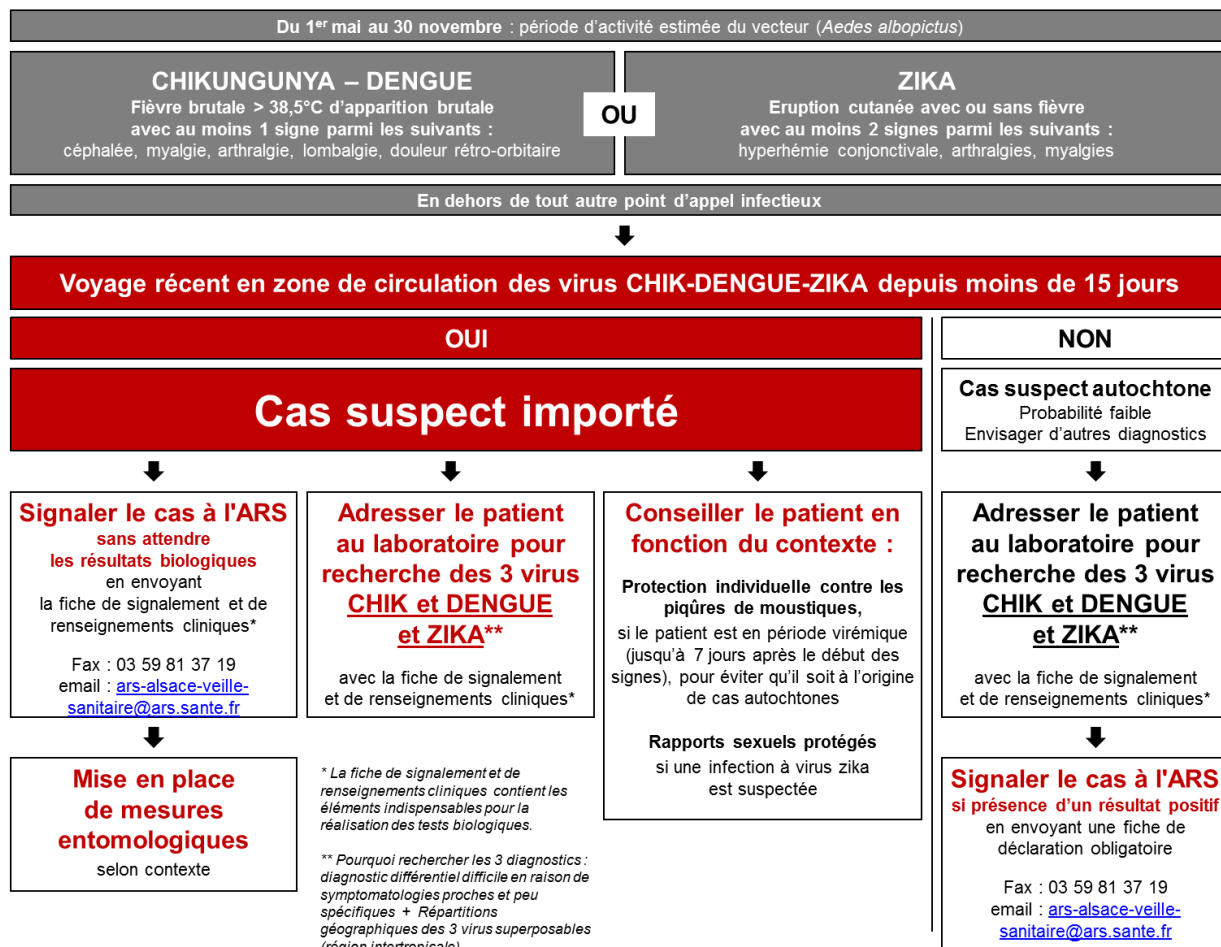
| Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du zika (suite) |

Dans le Bas-Rhin, la **surveillance renforcée** repose sur le **signalement immédiat** des **cas suspects** de dengue et de chikungunya chez des personnes de retour depuis moins de 15 jours d'un séjour en zone de circulation de ces virus (cas suspects importés) au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaire de l'ARS ACAL – DT Alsace, par les médecins cliniciens et les laboratoires. Ce signalement est couplé à la confirmation accélérée du diagnostic par les laboratoires. Le signalement d'un cas entraîne des investigations épidémiologiques et entomologiques le cas échéant.

Le circuit de signalement des cas suspects à effectuer par les médecins et les biologistes du Bas-Rhin, et ce quel que soit le département de domicile du patient, est présenté en figure 2.

La recherche des diagnostics de chikungunya, dengue et zika doit se faire simultanément dans le cadre de la surveillance renforcée, même si le diagnostic est plus orienté vers une des trois pathologies (tableau 2).

| Figure 2 | Circuit de signalement des cas de chikungunya, de dengue et de zika à l'attention des médecins et biologistes du Bas-Rhin, année 2016



| Tableau 2 | Modalités de diagnostic biologique du chikungunya, de la dengue et du zika, année 2016

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	...
RT-PCR sur sang (chik-dengue-zika)																	
RT-PCR sur urines (zika)																	
Sérologie (IgM-IgG) (chik-dengue-zika)																	

* Date de début des signes
 Analyse à prescrire

Surveillance hospitalière

La part des diagnostics d'asthme dans l'activité des services d'urgence est stabilisé depuis 3 semaines à une trentaine de diagnostics pour 10 000 passages, ce qui reste légèrement supérieure à celle enregistrée en 2015 à la même période (une vingtaine de diagnostics pour 10 000 passages).

Au niveau départemental, la Haute-Marne présente la plus faible activité liée à l'asthme en semaine 33 (9 diagnostics pour 10 000). A l'inverse, c'est dans l'Aube et en Meurthe-et-Moselle qu'est observée l'activité la plus élevée (avec respectivement 60 et 54 diagnostics pour 10 000 passages). Pour ces deux départements, l'activité liée à l'asthme dans les services d'urgence est en hausse.

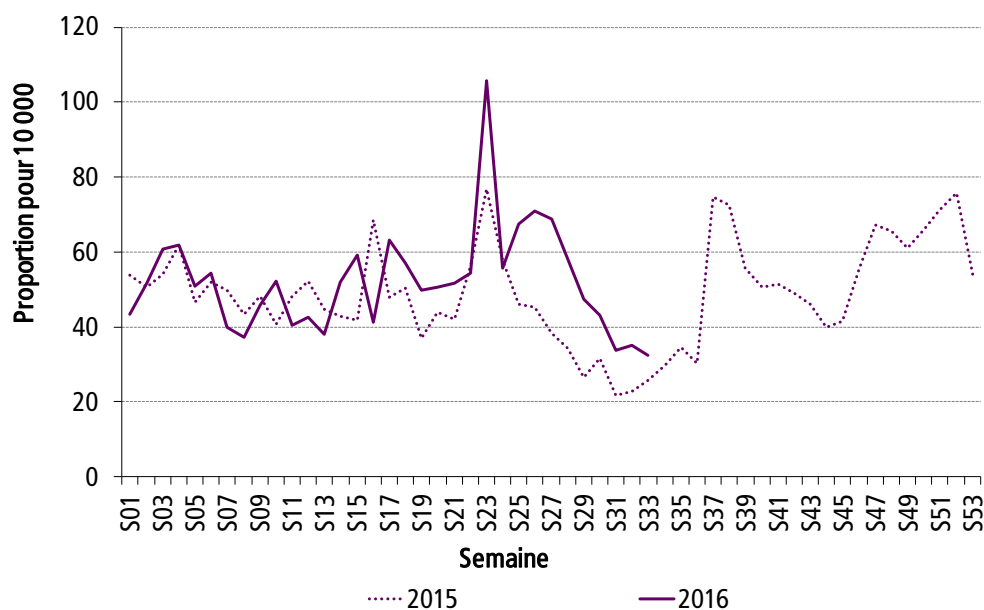
Surveillance ambulatoire

Après une tendance à la baisse depuis mi-juillet, l'activité liée à l'asthme des associations SOS Médecins de la région remonte au cours des deux dernières semaines et est de 100 diagnostics pour 10 000 consultations en semaine 33. L'activité reste supérieure à celle enregistrée les années antérieures à la même période (pour 100 000 consultations, 69 diagnostics en 2015 et 59 diagnostics en 2014).

A l'échelle départementale, on note une activité importante dans les départements de la Marne, de la Meurthe-et-Moselle et du Haut-Rhin.

| Services d'urgence |

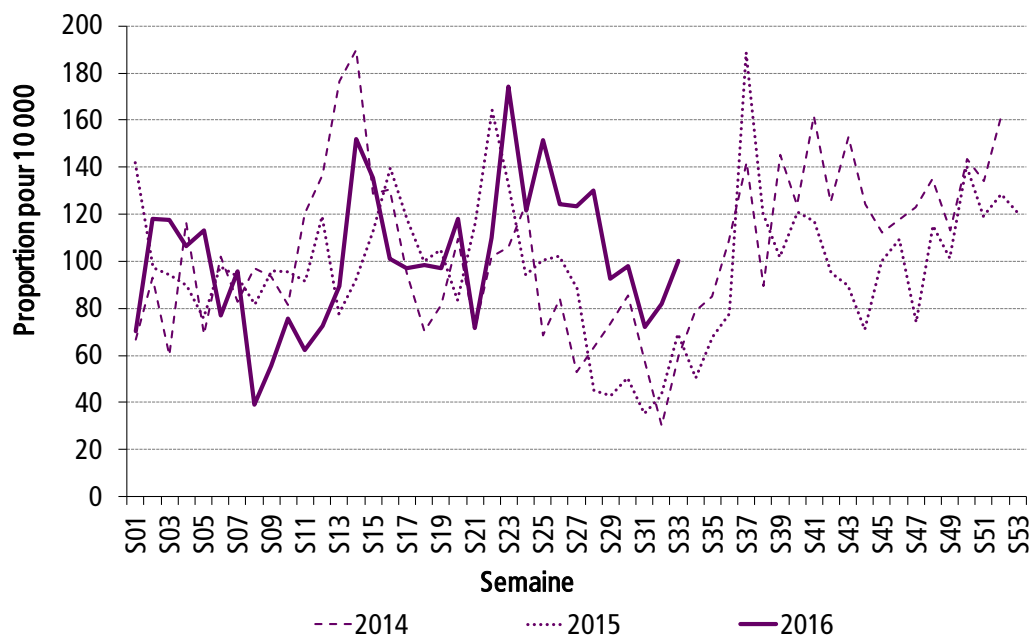
| Figure 3 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des passages en SAU, tous âges confondus, en 2015 et 2016 (Source : réseau Oscour®)



| Tableau 3 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des passages en SAU, tous âges confondus, par département sur les 4 dernières semaines de 2016 (Source : réseau Oscour®)

Département	Proportion d'asthme pour 10 000 passages			
	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33
Ardennes - 08	33	43	18	46
Aube - 10	57	48	20	60
Marne - 51	52	35	50	34
Haute-Marne - 52	53	18	35	9
Meurthe-et-Moselle - 54	18	31	47	54
Meuse - 55	22	12	58	22
Moselle - 57	57	44	29	37
Vosges - 88	50	26	33	28
Bas-Rhin - 67	35	18	40	20
Haut-Rhin - 68	45	42	26	21

| Figure 4 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des consultations, tous âges confondus, en 2014, 2015 et 2016 (Source : Associations SOS Médecins)



| Tableau 4 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des consultations, tous âges confondus, par département sur les 4 dernières semaines de 2016 (Source : Associations SOS Médecins)

Département	Proportion d'asthme pour 10 000 consultation			
	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33
Ardennes - 08	Pas d'association SOS Médecins			
Aube - 10	82	40	52	27
Marne - 51	328	247	77	183
Haute-Marne - 52	Pas d'association SOS Médecins			
Meurthe-et-Moselle - 54	59	52	146	154
Meuse - 55	Pas d'association SOS Médecins			
Moselle - 57	Pas d'association SOS Médecins			
Vosges - 88	Pas d'association SOS Médecins			
Bas-Rhin - 67	54	57	31	51
Haut-Rhin - 68	158	98	143	178

Surveillance ambulatoire

Au cours des 4 dernières semaines, la part de diagnostics d'allergie dans l'activité des associations SOS Médecins fluctue entre 160 et 200 diagnostics pour 10 000 consultations par semaine. Ces valeurs restent dans les variations habituelles enregistrées les années précédentes.

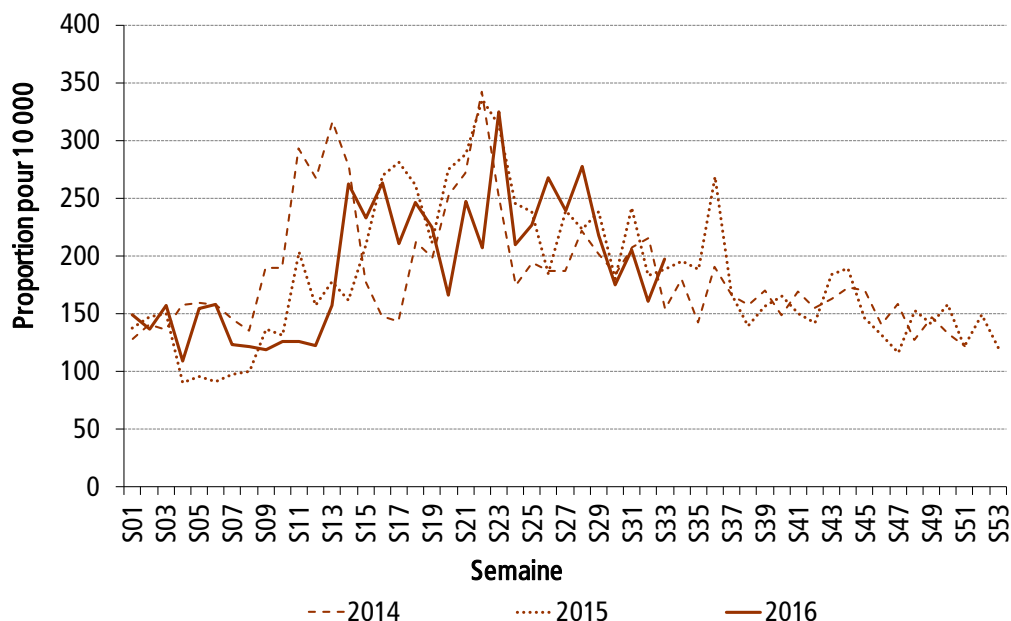
À l'échelle départementale, l'activité liée aux allergies est là-aussi assez variable au cours des 4 dernières semaines. En semaine 33, l'Aube et le Bas-Rhin présentent les proportions d'allergie les plus fortes (242 diagnostics pour 10 000 consultations).

Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA)

Bulletin allergo-pollinique du 19 au 26 août : risque allergique prévisionnel faible pour tous les départements de la région ACAL. Carte de vigilance du risque allergo-pollinique consultable sur : <http://www.pollens.fr/docs/vigilance.html>

| Associations SOS Médecins |

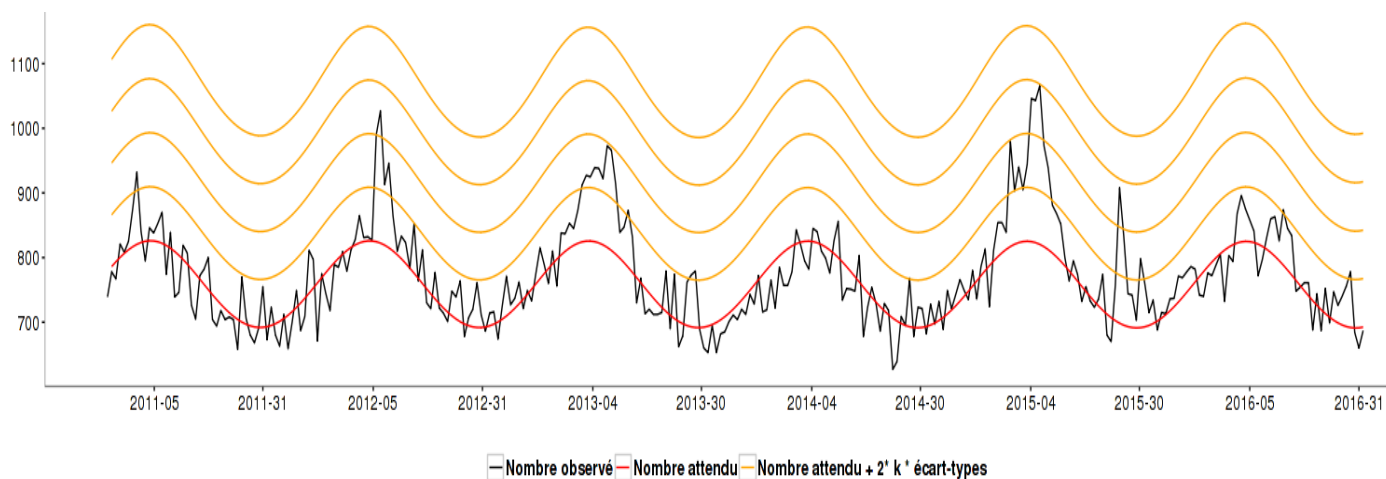
| Figure 5 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des consultations, tous âges confondus, en 2014, 2015 et 2016 (Source : Associations SOS Médecins)



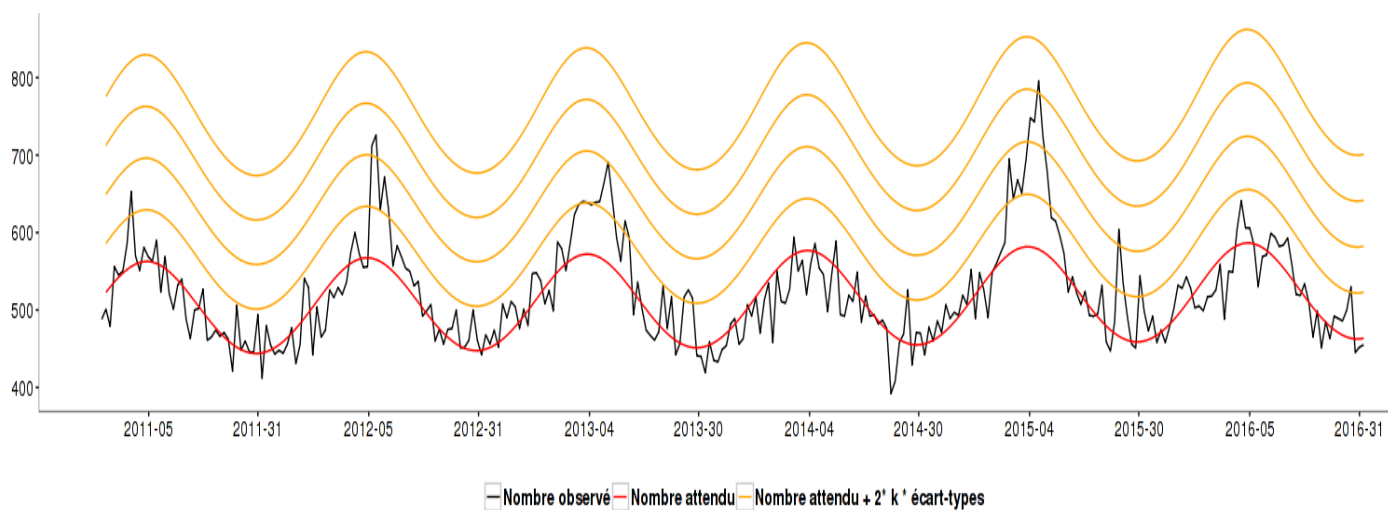
| Tableau 5 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des consultations tous âges par département sur les 4 dernières semaines de 2016 (Source : Associations SOS Médecins)

Département	Proportion d'allergie pour 10 000 consultation			
	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33
Ardennes - 08	Pas d'association SOS Médecins			
Aube - 10	165	174	117	242
Marne - 51	109	165	115	220
Haute-Marne - 52	Pas d'association SOS Médecins			
Meurthe-et-Moselle - 54	165	209	146	154
Meuse - 55	Pas d'association SOS Médecins			
Moselle - 57	Pas d'association SOS Médecins			
Vosges - 88	Pas d'association SOS Médecins			
Bas-Rhin - 67	224	284	222	242
Haut-Rhin - 68	127	98	127	104

| Figure 6 | Nombre hebdomadaire de décès toutes causes et tous âges confondus de la semaine 01-2011 à la semaine 32-2016 (Source : Santé publique France - Insee)



| Figure 7 | Nombre hebdomadaire de décès toutes causes chez les personnes âgées de plus de 75 ans de la semaine 01-2011 à la semaine 32-2016 (Source : Santé publique France - Insee)



Nous remercions l'ensemble de nos partenaires régionaux :

- Les **mairies** d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et leur **service d'état civil** qui transmettent en continu les déclarations de décès à l'INSEE ;
- L'Institut national de la statistique et des études économiques (**Insee**) ;
- Les **services d'urgence** participant au **réseau Oscour®** en Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine :
 - 08 : CH de Sedan, CH de Rethel, CH de Charleville-Mézières
 - 10 : CH de Troyes, CH de Romilly-sur-Seine
 - 51 : CH de Châlons, Polyclinique de Courlancy, Polyclinique Saint-André, CH d'Épernay, CH de Vitry-le-François, CHU de Reims
 - 52 : CH de Chaumont, CH de Langres, CH de Saint-Dizier
 - 54 : CHU de Nancy-Brabois, CH de Lunéville, Polyclinique de Gentilly, CH de Maillot Briey, CH de Mont Saint Martin, CHU de Nancy - Hôpital Central, CH de Pont-à-Mousson, CH de Toul
 - 55 : CH de Verdun, CH de Bar-le-Duc
 - 57 : CH de Forbach, CH de Sarrebourg, CH de Saint Avold, CHR Metz-Thionville - Hôpital Bel Air, CHR Metz-Thionville -Hôpital Mercy, Clinique Claude Bernard, CH de Sarreguemines, HIA Legouest
 - 67 : CH de Haguenau, CH de Saverne, CH de Sélestat, CH de Wissembourg, Clinique Ste Anne, Clinique Ste Odile, CH de Strasbourg-Nouvel Hôpital civil, CH de Strasbourg-Hôpital Hautepierre
 - 68 : CH d'Altkirch, Clinique Diaconat-Fonderie, CH de Mulhouse-Hôpital du Hasenrain, CH de Mulhouse-Hôpital Emile Muller, CH de Colmar, CH de Guebwiller, Polyclinique des 3 frontières
 - 88 : CH de Neufchâteau, CH de Saint-Dié, CH de Vittel, CH de Remiremont, CH Emile Durkheim
- les **Observatoire des urgences** de Lorraine, d'Alsace et de Champagne-Ardenne
- l'**Agence Régionale de Santé d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine** ;
- le **laboratoire de virologie** des Hôpitaux Universitaire de Strasbourg et Nancy ;
- les **associations SOS Médecins** de Strasbourg, Mulhouse, Reims, Troyes et Meurthe-et-Moselle ;
- l'ensemble des **professionnels de santé** qui participent à la surveillance.

| Modalités de signalement à l'ARS Alsace Champagne-Ardenne Lorraine |

Les signalements transmis au département Veille et Crise de l'ARS d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout événement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Centre de réception des signaux sanitaires et environnementaux



Alsace | 03 88 88 93 33 |
ars67-alerte@ars.sante.fr

Champagne-Ardenne | 03 26 66 79 29 |
ars51-alerte@ars.sante.fr

Lorraine | 03 83 39 28 72 |
ars-lorraine-cvgs@ars.sante.fr

Directeur de la publication :
François Bourdillon,
Directeur général de Santé publique
France

Rédactrice en chef :
Anne Gallay,
Directrice de la DIRE
Responsable par intérim de la CIRe
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

Comité de rédaction :
Oriane Broustal
Caroline Fiet
Louis Frelon
Christine Meffre
Sophie Raguet
Morgane Trouillet
Jenifer Yai

Diffusion
Cire Alsace Champagne-Ardenne Lorraine
ARS Alsace Champagne-Ardenne Lorraine
3 boulevard Joffre
CS 80071
54036 Nancy Cedex

Mail : ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr
Tél. : 03.83.39.29.43
Fax : 03.83.39.28.95

Si vous souhaitez être destinataires du point épidémiologique réalisé par la CIRe, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr